

28 fevris 1879
Genal 153 - 6.

Commission
relative à l'Observatoire de Meudon

Commission chargée d'examiner le Projet de Loi portant
1° affectation d'une partie du domaine de Meudon à un observatoire
d'astronomie physique. 2° allocation de crédits pour l'observatoire
de Meudon.

Séance du 28 Février 1849.

Sont présents M^{rs}. Arago - Camisier - Roujat - Narroy
Dubois Fresnay - Viellard Migeon - Scheuer Kestner

M^r Arago est nommé Président par 6 voix

M^r Scheuer Kestner est nommé Secrétaire par 6 voix

M^r Scheuer Kestner déclare qu'il a été nommé commissaire
à l'unanimité, par les membres du 3^e bureau. Il est favorable
au projet de loi, dans ses deux parties. Il explique l'utilité
de l'observatoire physique et la nécessité d'en créer un en
France afin qu'elle ne soit plus en retard sur les autres
nations.

M^r Camisier insiste sur l'utilité d'employer plusieurs
observatoires, fussent-ils même d'occupés de même étude -
parce que, lorsque la science est monopolisée elle s'atrophie -
Nous aurons trois observatoires, qui seront dirigés par des
hommes poursuivant le même but par des moyens différents
et qui formeront des élèves suivant les idées de leur maître.
La science ne peut que profiter de cette émulation, qui en
résultera

M^r Roujat dans son bureau on a fait l'observation qu'il
serait à désirer que le pauvre ne fut pas sacrifié.

M^r Arago a été nommé sans opposition, et favorable.

M^r Viellard Migeon a été nommé comme commissaire
favorable

M^r Narroy et Dubois Fresnay ont fait la même déclaration.

M^r Arago M^r Jansen a manifesté le désir que la
Commission accélérât ses travaux afin qu'on pût commencer
la construction prochainement. M^r Arago propose de nommer
le Rapporteur de la Commission, et il pense qu'il serait utile

De visiter Meudon.

M^r Camisier propose de ne faire la visite qu'après que le Rapporteur aura préparé son Rapport.

M^r Scheuer-Kestner est nommé Rapporteur à l'unanimité.

Le Président

Le Secrétaire

M^m. Arago

A. Scheuer-Kestner

Séance du 18 Mars 1879.

Présidence de M. Arago.

Présents. M^ll. Arago, Roujat, Camisier, Pomel, Narroy, Vieillard-Migon. Scheuer-Kestner.

M^r Scheuer-Kestner donne lecture de son Rapport.

M^r Camisier s'élève contre le choix de Meudon pour l'observatoire de Meudon. Il ne croit pas nécessaire de partir ni à Paris, ni aux environs de Paris. Il voudrait mieux chercher une localité où la pureté de l'air soit mieux garantie, comme, par exemple dans les Alpes, à une hauteur de 1000 mètres au-dessus du niveau de la mer. Pour la clarté de la vision c'est indispensable. L'observation de Briouze par exemple qui est à 1300 mètres.

M^r Scheuer-Kestner explique que le contact d'un directeur à l'observatoire avec les autres savants est des plus nécessaires.

M^r Roujat constate que le ciel de Briouze est très pur mais il serait difficile d'y trouver un emplacement pour un observatoire, parce que l'horizon y est incomplet et coupé par les pics. Les pics sont souvent couverts de brouillards quoique le ciel soit éclatant. Le véritable observatoire devrait être placé sur la bordure de la Méditerranée.

Le Rapport est mis aux voix et adopté. La commission décide qu'il sera renvoyé à la Commission des Finances.

Le Président

Le Secrétaire

M^m. Arago

A. Scheuer-Kestner